



INFORMATIONS COMMUNALES BILLENS-HENNENS

PROJETS ÉOLIENS DANS NOTRE COMMUNE

Le Conseil communal a décidé de communiquer officiellement au sujet des projets éoliens sur cette page internet, car de nombreuses questions ont été soulevées à ce sujet.

Actuellement, la situation de notre commune vis-à-vis de ces projets est la suivante :

- À ce jour, aucun document (lettre d'intention, etc.) n'a été signé et notre commune n'a en ce sens pris aucun engagement.
- Le Conseil communal a eu une discussion de principe et ne se positionne pas en faveur de ces projets éoliens sur notre commune.
- Nous soutenons la tenue d'une séance proposée entre tous les Conseils communaux, la préfecture, l'État de Fribourg, le Groupe e et les associations s'opposant aux projets éoliens.
- Dans tous les cas de figure, la population de notre commune sera appelée à se prononcer au travers d'une votation communale.

Nous ajouterons sur cette page les documents, les prises de positions officielles de notre Conseil communal, ainsi que le compte-rendu et dates des discussions avec les divers acteurs liés à ces questions (Greenwatt, Associations contre les projets éoliens, Préfecture, etc.).

Nous vous recommandons de vous abonner à la *newsletter* du site www.billens-hennens.ch. Ce bulletin d'informations envoyé par e-mail vous avisera de chaque nouveau document posté sur notre site, sans que vous ne deviez le consulter régulièrement. Nous vous invitons également à suivre notre page Facebook <https://www.facebook.com/billenshennens> sur laquelle les informations seront également relayées.

Nous restons à votre disposition pour toute question concernant ces projets. Vous pouvez contacter notre syndic Monsieur Florian Dubail (florian.dubail@billens-hennens.ch) la conseillère en charge du dicastère « Énergies Renouvelables » Madame Salomé Donzallaz (salome.donzallaz@billens-hennens.ch) ou notre secrétariat (sur place ou au 026 652 15 00 durant les heures d'ouverture).

Le Conseil communal vous souhaite un bon renouveau de printemps !

Le Conseil communal